



HAL
open science

Licence professionnelle Collaborateur des activités internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Collaborateur des activités internationales. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02038582

HAL Id: hceres-02038582

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038582>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Collaborateur des activités
internationales

de l'Université de
Valenciennes et du Hainaut-
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Collaborateur des activités internationales

Secteur professionnel : SP5-Echanges et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP15 0008970

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Valenciennes-Institut Universitaire de technologie (IUT), département GEA site des Tertiales Valenciennes rue des cent têtes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Collaborateur des activités internationales* (CAI) vise à former des gestionnaires d'entreprises polyvalentes en matière de gestion et de mercatique spécialisés dans les activités internationales. Le titulaire d'une licence CAI organise l'interface entre l'entreprise (souvent PME) et le marché européen permettant de développer des collaborations avec des structures homologues de l'Euro-région.

Les métiers visés sont ceux d'animateur et de décideur responsable d'une équipe de taille moyenne, mais cette licence peut aussi déboucher sur des emplois de gestionnaires spécialistes des activités internationales devenant ainsi assistant ou collaborateur du dirigeant.

Cette licence créée en 1999 a su s'intégrer dans cette évolution et cette volonté de la part de l'Université d'ouvrir à l'international.

La licence CAI propose un réseau de 60 places à l'étranger grâce aux différents partenariats noués avec un échantillon important d'universités étrangères et accueille des étudiants étrangers à l'université de Valenciennes.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle CAI a toute sa place dans l'offre de formation de l'Université de Valenciennes et Hainaut-Cambresis, située à proximité de Bruxelles, où la plupart des entreprises installées ont une dimension internationale. Les métiers sont multiples et touchent différents domaines de la vie d'une entreprise de la fonction administrative à la logistique et l'export.

Dans l'ensemble, le programme de formation est bien construit, équilibré, bien que certaines UE semblent plus correspondre à un niveau master qu'à une licence professionnelle.

U1-3 : Communication commerciale et approche interculturelle où les compétences attendues sont de mettre en œuvre des plans d'action sur le plan commercial en termes de stratégie techniques, tactiques avec les négociations financières logistiques, et interculturelles. Dans la mesure où la licence débouche sur des emplois de gestionnaires spécialistes, assistants ou collaborateur du dirigeant, ils ont pour vocation à être dans l'exécution d'actions plutôt que dans l'élaboration de plans d'action stratégique.

U2-1 : Marketing international où les compétences attendues sont de mener une analyse marketing internationale et de construire un plan d'action. Même réflexion que pour la précédente UE la notion d'analyse marketing ainsi que la construction d'un plan d'action incombe davantage aux décideurs qu'aux gestionnaires ou assistants.

U2-2 : Management opérationnel international où l'une des compétences demandées est de définir le choix stratégique. Même réflexion que pour les deux précédentes UE, le titulaire de la licence CAI ne peut pas se positionner sur des choix stratégiques.

Cette formation semble très attractive en formation initiale mais beaucoup moins en formation en alternance. Le nombre d'inscrits en contrat de professionnalisation est passé de quatre candidats en 2008/2009 à un candidat en 2012/2013, aucun candidat en apprentissage, et 67 candidats en formation initiale. Les dispositifs pédagogiques permettant de prendre en compte la diversité des groupes sont peu abordés. Les modalités de contrôle de connaissance et d'évaluation des compétences sont très peu décrites. Les précisions manquent sur les types de contrôle (continu, terminal) et sur le nombre d'heures consacrés aux cours magistraux et TD. Le taux de réussite est correct, avoisinant les 85 %.

La période de stage d'une durée de 12 semaines se déroule à l'étranger, ce qui nécessite une période d'adaptation plus longue et un suivi plus régulier. La politique de projet tuteuré est bien détaillée et illustrée par des exemples mais en revanche, la présentation de la politique des stages reste incomplète, sans retour ni sur les missions confiées, ni sur la typologie des entreprises. Dans le cadre de cette licence, un responsable par zone géographique ou par pays est chargé de l'accompagnement pédagogique des étudiants.

Les informations sur les aspects professionnalisants de la licence sont limitées mais plus d'un tiers des enseignements soit 150 heures (dont 30 heures par des PAST) est assuré par des professionnels de terrain, lesquels sont impliqués aussi bien en amont qu'en aval de la formation.

Il est à noter que plus de 50 % des jeunes vont poursuivre leurs études dans un autre établissement. En 2012, sur les 28 personnes qui ont répondu à l'enquête, 15 ont poursuivi leurs études dans un autre établissement. En revanche, les données de l'insertion professionnelle pour les années 2010 et 2011, ne sont pas communiquées.

Cette formation est pilotée par des enseignants, des professionnels et des enseignants-chercheurs et bénéficie d'un comité opérationnel qui se réunit une fois par an, afin de proposer des axes d'évolution de la formation en termes d'adaptation des programmes, de suivi des diplômés et d'organisation des enseignements.

- Points forts :

- Un partenariat avec les universités étrangères.
- Un taux de réussite et des effectifs en formation initiale.
- Un suivi pédagogique aussi bien en amont qu'en aval avec la participation des professionnels.

- Points faibles :

- Un fort taux de poursuite d'étude.
- Pas assez de candidats en mode alternance.
- Une durée de stage trop courte.
- Ajuster les contenus de formation à un niveau licence.



- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de développer l'attractivité de la spécialité pour valoriser l'accès à la formation par voie de l'alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation) en se rapprochant des branches professionnelles lesquelles sont impliquées et seront susceptibles d'aider à la valorisation de la licence professionnelle.

Par ailleurs, il est proposé de développer et consolider le réseau d'entreprise à l'étranger et faire bénéficier les étudiants d'une période de stage plus longue, jusqu'à 16 semaines.

Il convient de limiter la poursuite d'études et de mettre en œuvre tout dispositif susceptible de renforcer l'insertion professionnelle immédiate.



Observations de l'établissement

Evaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – IUT

Licence Professionnelle « Collaborateur des Activités Internationales »

L'établissement n'a pas d'observations à formuler.

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis